



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Déserts pharmaceutiques

Question écrite n° 18365

Texte de la question

Mme Lisette Pollet alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les prochains déserts pharmaceutiques. Au-delà des difficultés économiques que subissent de plein fouet les pharmacies d'officine, une nouvelle menace plane sur le réseau. Le rapport sur la déréglementation des professions réglementées dont les pharmaciens, rédigé par le député de la majorité Marc Ferracci, se transforme en projet de loi. Ce rapport Ferracci vise à revenir sur les trois piliers structurant une offre pharmaceutique homogène pour les patients : loi de répartition démo-géographique, monopole pharmaceutique et indépendance financière. Mme la députée souhaite rappeler que ces trois piliers assurent la sécurité des patients, un accès aux soins rapide et homogène sur l'ensemble du territoire et sont un rempart contre la financiarisation de la pharmacie. Le réseau officinal est essentiel dans un contexte de désertification médicale et les pharmaciens sont des professionnels de santé engagés pour accompagner les patients au quotidien dans le bon usage de leurs traitements, pour répondre aux soins non programmés, mais également dans des stratégies de prévention et de dépistage. M. le Premier ministre a annoncé en janvier 2024 que le texte « devrait libéraliser la vente en ligne de médicaments ». Des pharmaciens de sa circonscription ont fait part à Mme la députée des problématiques liées à cette ouverture. La possibilité d'autoriser la vente de médicaments en ligne est pour eux une aberration puisque cela ferait du médicament un bien de consommation comme les autres et menacerait la présence pourtant indispensable des pharmacies sur les territoires. Ce risque de libéralisation de la vente en ligne de médicaments, combiné à la situation économique des officines a poussé les pharmaciens à se mettre en grève et fermer leurs officines. Mme la députée sollicite donc des éclaircissements quant aux mesures envisagées par le Gouvernement pour soutenir les officines de pharmacie et lutter durablement et efficacement contre les pénuries de médicaments. Elle souhaite connaître les actions que le Gouvernement va mettre en place pour éviter les prochains déserts pharmaceutiques et préserver le maillage territorial.

Données clés

Auteur : [Mme Lisette Pollet](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18365

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2024](#), page 4416

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)